



Directeur-trice –Enseignant (e) de l'Établissement D'Enseignements Artistiques (Emploi permanent)

Issue de la fusion de trois intercommunalités en janvier 2015, la Communauté de Communes du Pays de Craon, située dans le grand ouest, à 37 minutes de Laval, 1h20 de Rennes et 1h45 de Nantes, regroupe 37 communes pour 30 000 habitants. La Communauté de Communes du Pays de Craon entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, dynamique et riche de nouveaux équipements sportifs, culturels, économiques : Centre Aquatique, Médiathèque, Micro-crèche.... le Pays de Craon est un lieu de vie possédant de nombreux atouts.

Descriptif de l'emploi :

Au sein du Pôle Culture (Saison culturelle, Lecture publique, Etablissement d'enseignements artistiques), il (elle) définit, pilote et met en œuvre le projet d'établissement dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux et du Projet Culturel de Territoire.

Il/elle assure la représentation et le rayonnement de l'établissement au niveau départemental et national.

Enseignement (activité variable suivant l'organisation mise en place) : Il/elle enseigne une ou des pratiques artistiques spécialisées à partir d'une expertise artistique et pédagogique.

Missions :

Direction de l'EEA :

Direction :

- Elaborer et piloter le projet d'établissement
- Concevoir le projet pédagogique
- Identifier les attentes et les besoins des publics et y répondre dans le respect des directives de la collectivité et dans un souci de transversalité entre les services concernés
- Adapter l'organisation en fonction des flux de public et des ressources disponibles
- Organiser les activités (plannings...)
- Transmettre les données et renseignements aux services concernés (RH, Finances...)
- Assurer la médiation avec les usagers et gérer les litiges et/ou conflits
- Animer les instances pédagogiques
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Elaborer, évaluer, coordonner et piloter des projets (OAE, projets transversaux, EAC...)

- Elaborer un système d'évaluation de l'établissement : animer un dispositif d'évaluation, établir le bilan des réalisations, résultats, effets et impacts des actions mises en œuvre ; exploiter les résultats, les synthétiser et les communiquer

Gestion :

- Négocier et établir les contrats et les conventions de partenariat en appui avec le secrétariat
- Elaborer et assurer le suivi du budget
- Assurer le suivi administratif en appui avec le secrétariat
- Participer à la recherche de financements et au montage des dossiers

Management :

- Mobiliser les compétences autour du projet d'établissement
- Repérer et réguler les conflits
- Déléguer des responsabilités sur des projets
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services
- Animer le comité de direction

Communication :

- Animer et développer la communication interne
- Contribuer à animer et à développer la communication externe en lien avec la chargée de communication Pôle Culture
- Transmettre les contenus (textes, visuels)

Enseignement

- Enseigner la pratique artistique correspondant à ses compétences
- Accompagner l'élève ou le groupe dans la découverte et l'appropriation des moyens propres au développement de sa pratique
- Apporter conseils et aides à l'orientation et à la réalisation de projets auprès des élèves, des parents d'élèves et des praticiens amateurs
- Définir et mettre en œuvre le projet pédagogique
- Assurer l'accompagnement, coaching, médiation avec les musiciens amateurs

Profil demandé :

Profil :

- Titulaire du Diplôme d'État ou inscrit sur la liste d'aptitude
- Expérience similaire sur un même poste appréciée
- Permis B exigé

Compétences :

Direction :

- Savoir élaborer un projet d'établissement

- Savoir adapter sa communication en fonction des publics
- Savoir concevoir des outils de suivi, des tableaux de bord
- Savoir organiser la collecte de données, les analyser et en faire une synthèse
- Maîtrise des procédures administratives en vigueur dans son domaine
- Connaissance des règles budgétaires, comptables et administratives des collectivités
- Management d'équipe
- Gestion des conflits
- Conduite de projet
- Conduite de réunion
- Travail en équipe (Pôle Culture)

Enseignement :

- Savoir communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument) dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe
- Savoir appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques
- Savoir inscrire son activité d'enseignement dans un projet d'établissement
- Maîtrise des cadres réglementaires des enseignements artistiques (programmes, jurys...)
- Maîtrise des techniques de communication interindividuelles
- Maîtrise des techniques de gestion de groupe
- Savoir travailler en équipe pour le projet de l'élève

Informations complémentaires :

Modalités de recrutement :

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

- Voie statutaire : Poste ouvert aux cadres d'emploi des Professeurs d'Enseignement Artistique et des Assistants d'Enseignement artistique
- Voie contractuelle : Contrat à Durée Déterminée de 1 an avec possibilité de reconduction

Rémunération :

- Rémunération selon la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale
- RIFSEEP (Régime Indemnitaire)
- SFT (Supplément Familial de Traitement)
- NBI (Nouvelle Bonification indiciaire)

Avantages sociaux :

- CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Conditions d'exercice :

- Temps de travail du poste : 16h pour le cadre d'emploi des Professeurs et 20h pour le cadre d'emploi des Assistants d'enseignements artistiques
- Horaires irréguliers et amplitudes variables
- Travail les weekends et en soirées en fonction de l'activité

Candidature (CV + Lettre de motivation) : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Craon – rue Buchenberg – 53400 CRAON ou par mail : recrutement@paysdecraon.fr

Site internet EEA :

<http://www.eepaysdecraon.com>

Possibilité de demander la fiche de poste

Date de fin des candidatures : 30 juin 2022